



ALLONS VOIR SI LA ROSE

N°6

M A R S / A V R I L

2 0 1 0

édito

sommaire

<u>édito</u>	page	1
<u>roseraie</u>	page	2
<input type="checkbox"/> Recherche <i>versus</i> Innovation		
<input type="checkbox"/> La contestation dans les universités européennes : « exception française » et « modèle allemand » ?	page	4
<u>le bouquet : questions d'école</u>		
<input type="checkbox"/> L'école ou le paradoxe de la massification et de la démocratisation	page	5
<input type="checkbox"/> L'Ecolier, l'Officier et le Fabuliste, ou l'inadaptation de la pédagogie des années 2000	page	7
<input type="checkbox"/> La réforme du lycée a-t-elle un sens ?	page	8
<input type="checkbox"/> Pour une orientation choisie	page	9
<input type="checkbox"/> Grandes écoles et universités, le nécessaire décloisonnement	page	11
<u>épines</u>		
<input type="checkbox"/> Les réseaux sociaux de parti politique servent-ils à quelque chose ?	page	13
<input type="checkbox"/> Réforme des retraites, la nécessité d'un vrai débat	page	15

Cette période de campagne électorale a des airs, du point de vue des réformes, de calme avant la tempête. Ne doutons pas qu'une fois les élections passées, et à plus forte raison si elles sont brillamment gagnées par la gauche, le gouvernement entamera plusieurs réformes parmi les plus sévères de son quinquennat. Deux réformes se profilent déjà : celle des retraites et celle du lycée. Que des réformes soient nécessaires, cela tombe sous le sens. Mais l'on a toutes les raisons de se méfier de la direction que le gouvernement leur fera prendre. Ce nouveau numéro d'*Allons voir si la rose* contient un article sur la réforme des retraites. Quant à la réforme de l'école, il lui consacre un dossier. Non que la question des retraites soit moins importante que celle de l'école. Mais nous avons une crainte : que le débat des retraites, déjà fortement engagé, permette de faire passer des réformes aussi dangereuses, mais restées néanmoins inaperçues. La réforme du lycée en fait partie. Nous avons fait le choix d'entendre le mot « école » dans un sens large : son efficacité, sa réussite se mesurent aussi dans le supérieur et nous ne pouvons concevoir le passage entre le lycée et le supérieur que comme un *continuum*, sauf à tolérer qu'une rupture causant un échec massif apparaisse – ce qui est actuellement le cas. Les articles que nous consacrons à ce sujet éclairent des points particuliers qui nous semblent poser problème : la dichotomie entre les universités et les grandes écoles, la question de la démocratisation scolaire, celle de l'orientation. Conformément à l'esprit de notre journal, les articles présentent parfois des points de désaccord et se répondent. Le souci principal reste toutefois d'avancer quelques modestes propositions pour une réforme juste de l'école. Vous trouverez par ailleurs deux articles sur la question de la recherche et de l'innovation, un article épineux sur celle des réseaux sociaux des partis sur internet. Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture.

« Ce nouveau numéro d'*Allons voir si la rose* contient un article sur la réforme des retraites. Quant à la réforme de l'école, il lui consacre un dossier. »

François Touchard

Recherche *versus* Innovation

Les mots sont des armes : par une sorte de glissement sémantique, la recherche est devenue un vecteur de développement économique pour la majorité des pensées politiques.

Une certaine orthodoxie idéologique s'est imposée, qui associe quasi systématiquement le terme « innovation » au mot « recherche ». Si bien qu'à gauche comme à droite, plus personne ne remet en cause le schéma dominant d'une valorisation de la recherche publique subordonnée aux enjeux économiques plutôt qu'à une demande sociale. C'est ainsi que le couple « Recherche et Innovation » a fait sans doute plus de mal à la recherche française que tous les discours libéraux.

Profitons donc de cette tribune pour rappeler ce que signifient les termes liés à la recherche.

Si la recherche fondamentale n'a d'autre but que d'élever le niveau des connaissances, la recherche appliquée rend ces connaissances opérationnelles dans de nouveaux savoir-faire, de nouvelles technologies, tandis que le développement (de R&D) concerne la création de nouveaux produits à partir des technologies et de savoir-faire qui peuvent être anciens ou nouveaux.

Dans la valorisation de la recherche, il faut voir l'ensemble des relations entre la recherche et la société, en vue de diffuser les connaissances ou les nouvelles technologies. L'innovation n'utilise qu'une partie de la valorisation de la recherche afin de proposer de nouveaux produits (biens et services). Si l'idée initiale peut venir de la recherche, l'innovation est avant tout l'affaire des entrepreneurs ; c'est pourquoi il vaudra toujours mieux parler d'« entreprises innovantes ».

Si la recherche française est reconnue comme excellente dans le monde entier, le fait est que l'industrie n'y investit pas assez. La France se caractérise par un niveau relativement modeste de la part des dépenses de recherche financée par l'industrie : 55% des investissements nationaux dans les recherches fondamentale et appliquée et le développement sont réalisés en France par les entreprises, contre 65 % en Allemagne, 68% en Angleterre et plus de 75% aux Etats-Unis.

Selon l'OCDE, « la dépense intérieure de R&D (DIRD) financée par les entreprises (toutes tailles confondues) retrouvait en 2003

son niveau de 1995 à 1,11 % du PIB. L'effort des entreprises françaises stagne sur une longue période, alors que dans le même temps son intensité augmente dans les autres pays ».

Le financement public est concentré sur les grands groupes, alors que ce sont souvent les petites unités qui sont innovantes. Les entreprises de moins de 1 000 salariés bénéficient du taux d'aide publique le moins élevé : alors que l'effort de financement public est de 18% toutes entreprises confondues, il est seulement de 3% pour les entreprises de moins de 500 salariés et de 8% pour celles de moins de 1 000 salariés. En fait, « le financement public de la recherche se concentre sur les grands groupes de quelques secteurs, dont une partie importante est liée au ministère de la Défense ».

La France a oublié que sa recherche forme. Si l'enseignement propose d'acquérir un savoir établi, la recherche se propose d'acquérir un savoir inconnu. Pour l'étudiant néanmoins, ce qui importe dans la recherche scientifique n'est pas tant le savoir qu'elle permet d'obtenir que la méthode nécessaire à son acquisition. C'est d'ailleurs cette démarche spécifique qui donne toute sa puissance à la science. Il faut combattre l'idée qu'un étudiant formé par la recherche fondamentale est spécialisé dans son



La contestation dans les universités européennes : « exception française » et « modèle allemand » ?

Dans un contexte français marqué par les contestations contre la « mastérisation » des concours et la réforme du lycée, on peut s'interroger sur la traditionnelle opposition entre une forme d'« exception française » et le « modèle allemand » si cher au président Sarkozy.

Les grèves et manifestations, longtemps présentées comme typiquement françaises, seraient ainsi contraires à la mentalité allemande. Un récent passage par l'université de Francfort a quelque peu ébranlé cet ancien mythe dans mon esprit.

Il faut savoir en effet (même si les médias français, toujours très centrés sur l'Hexagone, ne s'en sont pas vraiment fait l'écho) que depuis 2009 l'Allemagne connaît un important mouvement de contestation dans ses universités, le plus important depuis 1968 selon certains de mes interlocuteurs outre-Rhin. Après la grève de juin 2009, qui a rassemblé dans les 270 000 personnes, le débat a repris de plus belle à l'automne et s'est focalisé en particulier sur les questions des frais de scolarité, de la sélection à l'entrée de l'université, du recul de la démocratie universitaire, ou encore de l'amélioration des conditions d'enseignement, autant de thèmes qui ne sont pas sans évoquer certaines problématiques actuellement débattues en France. L'étudiant français occupant son université et son professeur en grève sont-ils finalement si différents de leurs confrères européens ? Il semblerait au contraire que les problèmes auxquels se heurte notre enseignement supérieur ne soient pas si franco-français.

Devant une telle fronde (à laquelle, il faut malgré tout le reconnaître, les autorités allemandes étaient peu habituées) mêlant grèves, manifestations et occupations d'universités, la réaction a parfois été violente, comme dans les universités de Tübingen et de Francfort, évacuées fin 2009 par la police « de façon musclée » (selon l'euphémisme consacré). Les présidents d'universités n'hésitent plus de leur côté à menacer leurs étudiants d'exclusion et les cortèges de protestataires sont étroitement encadrés par un nombre impressionnant de policiers derrière leurs casque et bouclier, comme j'ai pu le constater lors d'une manifestation fin janvier à Francfort. Cela n'a toutefois pas suffi à totalement rétablir le calme chez les contestataires, encore bien visibles dans

le hall d'entrée de l'université de Francfort en février dernier, avec leurs banderoles « Uni gehört allen » (« La fac appartient à tout le monde ») et leur tribune centrale où défilent tous les mécontents se sentant une âme d'orateur (devant le regard étonné de l'étudiant français et plus ou moins indifférent de ses camarades allemands).

Il n'est d'ailleurs peut-être pas anodin que ce mouvement soit si présent dans la grande ville européenne de l'Allemagne : à la colère des mondes universitaire et scolaire allemands et français, on pourrait ajouter celle des enseignants et étudiants autrichiens (contre la réintroduction des frais de scolarité et la restriction de l'accès aux universités), hongrois (contre les classes surchargées et la baisse des budgets scolaires) ou encore italiens (contre la loi Gelmini qui, sous couvert de modernisation de l'enseignement, en réduisant les horaires scolaires, ainsi que le financement public de l'enseignement supérieur et en bloquant le recrutement des enseignants chercheurs, vise surtout la réduction des dépenses publiques). Autant de systèmes scolaires et universitaires en apparence très différents, mais qui semblent se retrouver pour condamner le processus de Bologne et, de façon générale, l'adaptation de l'éducation aux besoins du marché, la transformation de la connaissance en marchandise. Ce qu'étudiants et professeurs allemands, français, italiens, bref européens, dénoncent, c'est la tendance actuelle qui vise à intégrer l'éducation dans un modèle économique où le maître-mot est « rentabilité », au détriment de sa fonction sociale : entre soumission aux lois du marché et promotion d'une forme d'égalité, hausse générale des frais d'inscription et droit à l'enseignement pour tous, il faut choisir, en France comme en Allemagne.

Questions d'école



L'École ou le paradoxe de la massification et de la démocratisation

Après cinquante années de généralisation de l'accès aux études secondaires, toutes les craintes sociétales se cristallisent aujourd'hui autour de l'école. Cette crise apparaît à la fois paradoxale et préoccupante.

Paradoxale cette crise l'est, puisqu'en effet on a ouvert les portes du lycée non plus à 12 ou 15% mais à 70 ou 80% d'une classe d'âge dans les années 1980-1990. Auparavant, accéder au lycée général, c'était déjà faire partie de l'élite républicaine. L'école a donc changé, elle est marquée par une massification et une démocratisation de son accès. Nous devons nous en réjouir ! Toutefois, cette école, au sens large, est toujours la même dans l'imaginaire de nos hommes politiques et des enseignants. En France, l'école a toujours fonctionné de manière hiérarchique selon l'adage commun « à chacun son niveau » : aux classes populaires, le collège, aux bourgeois, le lycée. Aujourd'hui, ce serait plutôt : aux classes populaires, l'université et aux bourgeois, les grandes écoles. Toute réflexion portant sur l'école dans ses perspectives futures, ne doit en aucun cas occulter le sort des « perdants » de la compétition scolaire. La sociologie, de Bourdieu ou de Boudon, s'intéresse à la question des inégalités scolaires en termes de répartition inégale de capitaux culturels, économiques, sociaux... Or, cette sociologie ne prend pas en compte les acteurs et s'intéresse seulement aux statistiques. Cette insuffisante prise en compte des élèves révèle peut-être aussi la difficulté de l'institution scolaire à se réformer. Les jeunes ne sont pas simplement des séries statistiques qui réussissent ou qui échouent, ils ont également une vie au sein de l'école.

De fait, la massification a profondément transformé l'école, en sélectionnant plus qu'elle ne démocratise. Jadis, sous les lois Ferry de 1881-1882, la vocation première assignée à l'école républicaine était l'instruction publique. Désormais, cet objectif n'est plus le but principal recherché et la méritocratie est devenue la clé de compréhension de l'école, en même temps qu'il y a eu une massification de l'enseignement. L'école est devenue clivante entre ceux qui réussissent et ceux qui « ne sont pas doués pour l'école » et « vont rater leur vie ».

Néanmoins, tout n'est pas à rejeter dans l'école telle que nous la connaissons. Le collège unique, mis en place en 1975 par la loi Haby, est une bonne chose dans la mesure où il permet d'amener tous les élèves au même niveau en troisième. Ce qui est injustifié, c'est l'idée que les inégalités sociales détermineraient les inégalités scolaires. Il est indéniable que tous les élèves ne sont pas égaux devant « l'intelligence » – j'entends bien dans le cadre scolaire – et que toute réforme de l'école ne doit pas en même temps défavoriser les élèves les plus brillants par un nivellement du niveau vers le bas. Il faut donc diversifier les filières au sein de l'école, c'est-à-dire offrir une formation à chaque individu dans le domaine où il excelle. Cela s'appelle l'émancipation des individus : c'est donner la liberté de choix aux jeunes. Ici, je pense bien évidemment à la

formation professionnelle, insuffisamment développée et trop dévalorisée dans les mentalités et les faits. On peut prendre en compte les filières artistiques également. L'axe fort d'une future réforme de l'école doit être la revalorisation des filières technologiques et professionnelles afin que les enfants qui échouent en filière générale puissent se dire que leur vie ne s'arrête pas là. Trop nombreux sont les jeunes issus de milieux défavorisés, qui quittent le système scolaire sans diplôme et avant l'âge légal de seize ans. L'école doit se fixer des objectifs éducatifs en se posant les bonnes questions et non plus en se souciant seulement de la sélection et du niveau de ceux qui réussissent déjà. Que peut faire l'école pour ceux qui ont déjà décroché ? Comment rendre l'école moins clivante entre ceux qui sont promis à un bel avenir et les autres, sans qualification et qui seront moins armés sur le marché du travail ?

Enfin, j'aborderai en dernier point les contradictions de l'enseignement supérieur français. Jacobinisme oblige, l'enseignement supérieur a été dessiné comme un jardin à la française. La France est l'un des seuls pays à opérer une dichotomie entre grandes écoles et universités. En effet, la question qui se repose ici est celle du paradoxe entre massification et démocratisation. Le baccalauréat est actuellement le passeport unique pour accéder à l'enseignement supérieur en France ce qui a permis à des générations nouvelles d'accéder à l'Université pour la première fois. Réjouissons-nous de nouveau ! Néanmoins, les résultats ne sont pas au rendez-vous, le rapport



Hetzel sur l'Université indique que 50% des étudiants ratent leur première année, ce que d'aucuns appellent « l'impasse de l'université ». Dans ce panorama, les grandes écoles apparaissent comme un « sanctuaire confiné », dans lequel la démocratisation n'est pas le souci principal. Erreur : le système des grandes écoles est en crise, apparaît comme à bout de souffle. Le recrutement s'opère exclusivement autour des classes moyennes supérieures voire très aisées pour les « fameuses parisiennes ».

« Mieux les citoyens seront formés, mieux la France pourra faire face aux défis de la mondialisation. »

Réapparaît encore l'idée de classification, de hiérarchisation, qui fonde l'école française au sens large. Cette logique interne a conduit l'enseignement supérieur à des échecs. De fait, aux universités, la recherche et aux filières sélectives (IUT et grandes écoles), la professionnalisation des cursus. Cette séparation entre les universités et les filières sélectives a été contreproductive dans la mesure où les grandes écoles françaises n'ont pas la taille pour faire face à la concurrence internationale des savoirs et que les universités sont insuffisamment dotées de moyens. Ainsi, les passerelles entre les deux doivent être augmentées. Et pourquoi ne pas intégrer des instituts d'excellence au sein des universités, tout en mutualisant les moyens ? On pourrait imaginer des locaux communs aux universités et aux grandes écoles avec des départements de sciences politiques, de droit, de sciences sociales... Dans cette perspective, il s'agit de lier la recherche à la professionnalisation des parcours, les deux étant complémentaires. Il s'agit aussi de mettre fin à des logiques d'« élitisme malthusien » des grandes écoles.

La clé des enjeux de demain se situe au niveau de la réforme de l'école. Mieux les citoyens seront formés, mieux la France pourra faire face aux défis de la mondialisation. Pour reprendre François Dubet, auteur de *Faits d'école* : « il faut déscolariser la société, c'est-à-dire sortir de l'idée que l'école doit fabriquer une bonne société. L'école doit fabriquer une bonne école. »

Nabil Janah

Section Sciences Po
Grenoble Universités

La réforme du lycée a-t-elle un sens ?

L'annonce de la suppression de l'histoire-géographie en terminale scientifique par le ministre de l'Éducation Nationale a fait monter au créneau historiens, intellectuels et hommes politiques.

Le projet de réforme du lycée prévoit en effet l'instauration d'un « socle commun de connaissances et de compétences » en première pour toutes les filières et une spécialisation renforcée en terminale. Or la réforme ne prévoit ni la suppression de l'histoire en série S, ni une spécialisation renforcée en terminale S. En effet, le volume horaire d'histoire en première S est presque doublé et le nombre heures en sciences demeure presque inchangé en terminale. Mais la réforme du lycée ne concerne ni l'enseignement professionnel, ni l'enseignement technologique. Réformer uniquement le lycée d'enseignement général a-t-il par conséquent un sens ?

La réforme prévoit la suppression des 2 heures 30 d'histoire par semaine en terminale S, mais aussi la suppression de 3 heures 30 de mathématiques, de physique et de sciences de la vie et de la terre en première S. En compensation, le nombre d'heures d'histoire en première S passe de 2 heures 30 à 4 heures et le volume horaire de mathématiques en terminale S augmente de 30 minutes. A la réduction du nombre d'heures de cours en sciences en première et terminale, il faut ajouter la suppression d'une heure de sciences en seconde et la réduction des horaires de travaux personnels encadrés sur un sujet scientifique. La filière économique et sociale voit aussi ses horaires réduits de trois heures de mathématiques et de sciences économiques et sociales. La filière littéraire perd ses deux heures de mathématiques obligatoires.

La réforme instaure en revanche un accompagnement individualisé de deux heures. En contrepartie, les élèves perdent deux heures de cours et deux heures de travaux personnels encadrés mis en place lors de la précédente réforme. Dans une logique de réduction du nombre d'heures de cours, l'histoire-géographie est-elle condamnée, alors qu'elle présente un intérêt pour les élèves scientifiques ? L'histoire a actuellement un volume horaire de 3 heures

30 en seconde et de 2 heures 30 en première et en terminale S. Le programme couvre la période de l'Antiquité à nos jours et reprend partiellement celui du collège. Un élève étudie ainsi deux fois la Révolution française, la Première guerre mondiale et la Seconde guerre mondiale au collège et au lycée sans réellement les approfondir. Les programmes pourraient intégrer l'évolution des besoins en formation des élèves et être davantage tournés vers l'histoire des arts, l'histoire économique ou l'histoire politique.

La réforme du gouvernement vise donc à réduire les volumes horaires pour réduire le nombre d'enseignants, mais elle a également pour objectif de renforcer l'orientation progressive en faisant de la classe de première une seconde bis. Or, la classe de seconde est une année difficile parce qu'elle n'a pour but que d'orienter les élèves par la sélection. Les classes sont surchargées en seconde pour faciliter une bonne sélection en première générale. L'objectif est de limiter la réduction du nombre de classes par lycée entre la seconde et la première après écrémage. En effet, de nombreux élèves redoublent ou se réorientent après la classe de seconde. Au lieu de réformer la classe de première, c'est donc en classe de seconde qu'il faut engager un travail pour que l'orientation ne soit pas vue sous l'angle de la sélection. Peut-être faudrait-il renforcer significativement un ou deux enseignements de détermination dès la seconde au lieu d'augmenter le nombre de matières ?

En plus des cours de mathématiques, français, histoire-géographie, langues et sport, les élèves de seconde pourraient choisir deux véritables enseignements de détermination en sciences physiques et naturelles, en sciences économiques, juridiques et sociales, en langues anciennes ou encore en technologie de l'ingénieur et de l'industrie. Ces enseignements de détermination auraient pour but non seulement de préparer la première mais aussi de faire découvrir aux élèves

difficultés à s'orienter dans des filières autres que littéraires dans le supérieur tandis que le bachelier scientifique ne se verra rien refuser. La suppression de l'histoire en terminale scientifique est donc apparue comme un facteur de spécialisation de cette série et donc comme la dévalorisant potentiellement. Faisons donc à ce stade une première proposition, qui ne manquerait pas de bouleverser le paysage du lycée actuel : la suppression des séries au profit d'une unique filière générale. Tous les élèves du lycée général devraient alors arriver au baccalauréat avec un niveau en sciences bien plus satisfaisant que celui des bacheliers littéraires et de série économique et sociale actuels, tout en ayant eu une pratique importante des matières littéraires et des sciences sociales, indispensables quel que soit le choix de carrière ultérieur. Il est tout à fait envisageable d'imaginer un jeu de spécialités qui satisferaient les goûts et les souhaits d'orientation des élèves sans que cette spécialisation limitée n'affecte le niveau général attendu de tous les bacheliers du lycée général.



Passons à l'enseignement supérieur, où le clivage réside évidemment entre les formations produites en classe préparatoire et à l'université. Là aussi, les classes préparatoires refusent toute spécialisation excessive et offrent bien plutôt un temps pour mûrir ses choix d'orientation. Les universités, au contraire, obligent l'étudiant à un choix précis dès sa sortie du baccalauréat. N'oublions pas que le taux de sortie de l'université sans diplôme est de 18%, que celui d'obtention de la licence en trois ans

de 38% et que le taux d'étudiants en première année de licence accédant en deuxième année directement l'année suivante de presque 45% (chiffres de 2007). Ces chiffres très préoccupants dénotent principalement une orientation qui ne satisfait pas les étudiants, chez qui le manque de débouchés d'une partie des filières renforce par ailleurs le manque de motivation et conduit trop souvent à l'échec. Pendant ce temps, les étudiants passés en classe préparatoire intègrent une grande école et repoussent un peu plus loin le moment du choix décisif ou bien intègrent l'université en fin de licence ou en master avec un projet qui a pu mûrir. Risquons-nous alors à faire une deuxième proposition : la remise à plat des maquettes de licence, avec pour objectif de donner à ce diplôme un nouveau sens. On pourrait ainsi imaginer que les deux premières années de licence soient généralistes, à l'image des classes préparatoires. Pour donner un exemple, une licence 1 en lettres comprendrait notamment des enseignements d'histoire, littérature, philosophie, langues vivantes et anciennes, arts. La seconde année, tout en restant généraliste, pourrait connaître une certaine spécialisation conduisant à une troisième année cette fois-ci spécialisée, pour préparer éventuellement un master par la suite.

Récapitulons : les moments décisifs de l'orientation pour un étudiant issu d'une filière générale seraient en fin de terminale pour déterminer le domaine général d'études dans lequel il veut s'engager (et non plus la fin de seconde) puis en fin de L2 pour le choix d'une véritable spécialisation professionnelle (et non plus à la fin de la terminale). Ceci a la vertu de créer un certain souplesse et rend possible l'existence de passerelles plus nombreuses. Le clivage entre orientation choisie et orientation subie pourrait être ainsi atténué mais il ne pourra être éradiqué qu'en mettant en place un véritable suivi individualisé de chaque étudiant. N'oublions pas non plus que ces deux propositions ne peuvent avoir de sens que dans une reconstruction complète de l'école, depuis son niveau élémentaire.

François Touchard ■
Section ■ Jaurès ENS

Grandes écoles et universités, le nécessaire décroisement

Faut-il condamner d'emblée le système des grandes écoles comme archaïque, anachronique ? A cette condamnation, faut-il ajouter celle portant sur son mode de sélection, où la réussite à un concours et l'intégration d'une école, comme une marque définitive gravée sur le front de l'étudiant, donnent à celui-ci les clés de l'accès à une « noblesse d'Etat » ; où la possession ou non d'un titre (certes acquis et non transmis) a des conséquences finalement comparables à celles que l'on pourrait attendre dans une société d'ordres ?

Ce système combine-t-il l'inefficacité et l'injustice ? Un tel constat serait sans doute excessif. Pourtant, le dualisme pose problème. Le temps est venu pour la gauche de s'interroger sur la pertinence d'établissements d'élite recrutant dans un vivier très restreint quand le nombre d'étudiants en France dépasse les deux millions.

De l'élitisme républicain à la sclérose progressive

La persistance de cette distinction trouve sa source dans la place qu'occupent les grandes écoles dans l'inconscient collectif. Loin d'être des vestiges d'une époque révolue, elles demeurent associées à la Révolution et à ses suites, même si un certain nombre d'écoles, notamment militaires, existaient avant celle-ci. C'est en 1794 que sont créés l'École Polytechnique, l'École normale, ainsi que le Conservatoire National des Arts et Métiers.

Une première ambiguïté s'installe : en rendant l'accès à l'élite plus visible, ces écoles favorisent-elles les classes aisées, en leur donnant par la même occasion une légitimation intellectuelle et scolaire ? Ou bien, toujours de par cette visibilité, assurent-elles la promotion sociale d'élèves méritants ? Ce déchirement demeure réel. Une deuxième question est posée : celle des conséquences du dualisme entre grandes écoles et universités.

Ces dernières, et c'est une spécificité française, n'ont pas la charge de la formation des élites, politiques ou administratives. Le monde de l'entreprise n'est pas en reste, avec une plus grande diversité d'écoles, malgré la prédominance des « parisiennes » (HEC, Essec, ou ESCP). Seconde

spécificité française : si la circulation entre une élite très largement constituée de diplômés des grandes écoles et le reste des diplômés de l'université est rendue difficile, la circulation entre élites du public vers le privé demeure aisée (même si la tendance semble, pour les énarques, s'inverser). De la même façon, les grandes écoles privent également la recherche, en particulier dans les sciences exactes, de bons éléments qui sont souvent, de fait, écartés de celle-ci.

Pour ces deux raisons (formation des élites et formation à la recherche), les universités françaises doivent reprendre la place qui, dans un enseignement supérieur massifié, leur revient logiquement. Ce constat peut sembler tout à fait convenu. Une question de méthode demeure cependant ouverte : que faire, dans cette optique, des grandes écoles et du socle sur lequel elles reposent, les classes préparatoires ?



L'intégration dans le système LMD et l'avenir des classes préparatoires

La combinaison de ces deux éléments reste l'un des vestiges d'une époque où l'accès au baccalauréat ne concernait qu'une part infime, puis très réduite, de la population française. Maintenant que le pourcentage de diplômés du supérieur chez les 25-34 ans avoisine les 40%, le mode de sélection des grandes écoles devient vain.

En recrutant dans les (meilleures) prépas, elles recrutent, indirectement, dans les lycées qui seront reconnus par celles-ci. Les prépas, en recrutant à partir du « dossier scolaire », comportant les bulletins de première et de terminale, basent leur sélection sur des compétences avérées à seize ans. C'est à cet âge-là que se dessine le cloisonnement entre les deux systèmes d'enseignement supérieur. Osons le dire : c'est bien trop tôt. Dans un contexte où les passerelles (même si elles se développent) demeurent rares, cela devient une aberration doublée d'un gâchis.

L'architecture de l'enseignement supérieur doit donc être simplifiée. Les défenseurs des classes préparatoires protestent et font l'éloge de la qualité de la formation qui y est dispensée. En renversant

« L'émergence, en début de cursus, de classes propédeutiques à l'université, aux horaires renforcés, n'est en rien une utopie. »

le raisonnement, pourquoi ne pas faire profiter plus d'élèves de celle-ci, en-dehors de la préparation à des concours ?

L'émergence, en début de cursus, de classes propédeutiques à l'université, aux horaires renforcés, n'est en rien une utopie. La création de la licence Humanités à Paris-X (Nanterre) est à ce titre intéressante.

L'esquisse de solutions peut être dessinée. La suppression des grandes écoles n'est ni envisageable, ni souhaitable. A court terme, cela entraînerait un exode massif d'étudiants français vers les universités étrangères, et notamment anglo-saxonnes. L'accès aux grandes écoles doit demeurer sélectif : il ne faudrait pas, dans ce domaine, sombrer dans la démagogie et prétendre faire « éclater » la sélection. La supprimer ne revient qu'à la déplacer, au-delà ou en deçà du système scolaire, laissant le champ libre à ce contre quoi elle s'est érigée : la cooptation. A

plus long terme, celles-ci pourraient donc garder une place de choix, de par l'héritage qu'elles portent, et, de façon plus pragmatique, grâce à la qualité des formations qu'elles proposent.

La remise en cause du fonctionnement des grandes écoles ne signifie pas la fin de la méritocratie. Celle-ci consacre au contraire l'approfondissement de la démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur, sans forcément céder face aux impératifs d'exigence allant de pair avec la massification. Créer des passerelles ne suffit plus : c'est une réelle interdépendance, une réelle complémentarité qu'il s'agit de promouvoir. La gauche doit trouver l'équilibre entre la conservation d'un modèle qui a porté, et continue de porter, de nombreuses promesses d'égalité, celui des grandes écoles, et la nécessaire adaptation à de nouvelles données, à commencer par le nombre d'étudiants. Cela, dans le contexte français, ne se fera que par l'intégration progressive des grandes écoles aux universités, tout d'abord à travers la reconnaissance du système LMD, puis par des procédures conjointes d'admission, et enfin, à terme, par la fusion des structures d'enseignement. Le développement des PRES (Pôles d'enseignement supérieur et de recherche) est en ce sens tout à fait prometteur.

Pierre-Ange Savelli
Section Sciences-Po
Jean Zay





épines

Les réseaux sociaux de parti politique servent-ils à quelque chose ?

Il y a un an, on faisait sensation en présentant un rapport sur l'utilisation d'Internet en général, et des réseaux sociaux en particulier par Barack Obama.

Aujourd'hui, on en vient à se demander si un parti politique peut encore être un « key player » s'il ne dispose pas de son *propre* réseau social. Cette mode, née sous l'effet conjoint de l'« obamania » française et de l'immersion croissante de la population (et du personnel politique) dans le web 2.0 (blogs, Facebook et autres Twitter), a d'abord touché des courants du PS (Espoir A Gauche et Besoin de Gauche), avant de triompher, en ce début 2010, au niveau des partis – Coopol pour le PS, Créateurs de possible pour l'UMP, et bientôt un réseau pour le Nouveau Centre aussi.

Même si ces systèmes ne révolutionnent pas à proprement parler le militantisme, ou pas autant que leurs promoteurs le prétendent – en vérité, une grande part de leurs fonctions pouvaient déjà être assurées auparavant, mais de façon éclatée, par les e-mails, les outils en ligne collaboratifs type wiki ou agenda partagé et les sites Internet classiques – il est incontestable qu'ils mettent à la portée de tout un chacun des fonctionnalités simples et intuitives, clés en mains, permettant de faire de n'importe quel militant connecté à Internet un redoutable agent d'influence. Cela étant, la vraie révolution n'est pas l'apparition de réseaux sociaux officiels de parti, mais la naissance des réseaux sociaux eux-mêmes, et leur appropriation massive par la population (militante ou non). *Au commencement était Facebook.* Les réseaux de parti, et notamment celui que j'ai pu tester de manière approfondie depuis quelques semaines, la Coopol du PS, se contentent assez clairement de décalquer l'architecture de Facebook, en faisant quelques ajustements lexicaux ou techniques au passage. Je n'ai pas encore vu de fonctionnalité de la Coopol qui ne puisse être réalisée via Facebook. Et d'ailleurs, les militants et cadres PS utilisaient déjà fréquemment Facebook pour organiser campagnes et vie interne de parti. Alors la question se pose : quand on connaît le coût financier élevé de ces systèmes pour les partis, et si on émet l'hypothèse – probable – que les militants qui s'en saisiront le plus seront ceux qui sont déjà lourdement investis sur les réseaux sociaux généralistes, les réseaux sociaux de parti ne seraient-ils pas un effet de mode, un jouet dans l'air du temps, sans efficacité particulière ?

Précisons. Un réseau social a deux utilités principales en politique : premièrement diffuser de l'information, et deuxièmement organiser des groupes. La première fonction est d'autant plus utile que l'on touche un public large, et surtout un public à convaincre. Arroser d'informations ou d'argumentaires des personnes déjà acquises ou suffisamment informées ne sert à rien.

La deuxième fonction peut déjà plus se satisfaire d'un public restreint et connu – par exemple, si on organise un rassemblement de militants déjà acquis – mais nécessite aussi parfois de brasser large – notamment si on veut inviter des personnes à un meeting de présentation d'un candidat ou d'un programme. Pour la première fonction surtout, mais pour la deuxième ensuite, il est à tous points de vue plus efficace d'être immergé dans un réseau social généraliste, où se croisent des populations très variées, que de se confiner au réseau d'un seul parti. Il est vrai que n'importe qui peut s'inscrire sur la CooPol, dans le cas du PS (militant, sympathisant, simple curieux). Mais qui fera la démarche de s'inscrire sur un réseau social propre au parti socialiste, à part des gens déjà très convaincus et/ou impliqués ? En communiquant sur la CooPol, on communique à la nébuleuse socialiste ; en diffusant la même information sur Facebook ou Twitter, on communique à toutes ses sphères d'amis et de relations, qui peuvent être très diverses, et qui ressemblent donc bien plus à la population réelle de notre pays.

Pourquoi, dès lors, les partis n'optent-ils pas plutôt pour une stratégie d'investissement massif des réseaux généralistes existants, en développant, comme le permet Facebook, des applications permettant de « greffer » des fonctions proprement politiques sur le réseau ? C'est d'ailleurs le choix qu'a fait Jean-Paul Huchon pour sa campagne en Ile de France, lançant une application dédiée sur le réseau social n°1. Stratégie habile, sans doute beaucoup moins chère, et reportant sur Facebook toute une partie des frais de développement (un réseau aussi ambitieux que la CooPol, a contrario, aura probablement des coûts d'entretien et de mise à niveau lourds et réguliers pour le PS). Pourquoi ne pas avoir fait ce choix au niveau des partis ? Péchés d'orgueil, course à l'armement entre droite et gauche, ou influence excessive sur les directions politiques – peu au fait de ces problématiques – de milieux geek et technophiles prêchant pour leur paroisse, voire pour leur propre business ?

Il y a au moins une bonne raison de défendre l'existence de réseaux de parti : la confidentialité des données et la maîtrise des fichiers. En déléguant toute l'infrastructure technique à Facebook, on aurait de fait abandonné toutes les données sensibles des adhérents au géant américain. Corollaire, j'ai constaté empiriquement que le fait que la CooPol soit un réseau social

identifié et restreint a décidé un certain nombre de militants, rétifs à Facebook, à enfin faire le grand saut du web social. Sans compter que cette mise en place massive et nationale d'un outil informatique s'accompagne sur le terrain d'une vague inédite de réunions de formation technique pour les cadres et militants, ce qui pourrait bien, discrètement, faire enfin passer la majorité des adhérents du PS à l'ère de la politique assistée par les NTIC. Désirs d'Avenir et la campagne de Ségolène Royal en 2007 ont déjà vu des phénomènes de ce type, à une échelle moindre : c'est dans ce cadre que nombre de militants, par exemple, s'étaient mis à bloguer.

Il n'empêche : vu la similitude des deux types de réseau, réseau partidaire type CooPol, réseau généraliste type Facebook, ils vont naturellement entrer en concurrence, et on peut se demander sur quel équilibre d'usage cette tension va déboucher. Le temps des internautes n'est pas infini et un choix va devoir s'opérer, pour ceux – nombreux – qui sont à la fois sur les deux systèmes. Si les réseaux de parti se contentent de continuer à décalquer méthodiquement les fonctions des réseaux généralistes, ils risquent fort d'être en partie délaissés une fois la période de nouveauté et de curiosité passée (comme l'ont d'ailleurs été sur le web généraliste des réseaux concurrents de Facebook comme Friendfeed). Surtout que les réseaux généralistes permettent également de maintenir le contact avec ses amis, sa famille, ses collègues, et que l'on n'a pas forcément envie de limiter sa vie sociale sur le web à ses camarades de parti. Inversement, si les réseaux de parti imaginent des modalités innovantes et réellement originales, comme le système de troc de la Fraternité en action de Ségolène Royal, ils pourront trouver une niche intéressante, et peut-être même capable d'attirer des internautes au-delà de la sphère des sympathisants. Une autre piste serait de développer les possibilités d'interactions entre réseaux.

Dans tous les cas, la pire des choses, pour les partis, serait de pousser leurs militants à s'enfermer sur leur réseau social interne ; une telle directive aurait pour effet paradoxal de les couper du « vrai web » (je n'ose dire du « web social d'en bas »), tout en leur donnant le sentiment d'être interconnectés comme jamais.

Réforme des retraites, la nécessité d'un vrai débat

Après l'avoir repoussée à plusieurs reprises, le gouvernement promet aujourd'hui une nouvelle réforme du système des retraites, qui devrait être débattue au Parlement avant l'été.

Depuis 2003, la droite justifie l'allongement de la durée de cotisation par une équation qui semble incontestable : « il y a trois manières de sauver le système de retraite : baisser le niveau des pensions, augmenter le montant des cotisations ou allonger la durée de cotisation ». Le gouvernement dit se refuser à baisser les pensions ou augmenter les cotisations et présente l'allongement de la durée de cotisation comme la seule option raisonnable. Il faut bien admettre que le Parti socialiste peine à contester cette analyse et à proposer des solutions alternatives. Pourtant, il est assez aisé de démontrer que l'approche adoptée par la droite ne tient pas.

Cette fameuse équation est, en effet, complètement biaisée. D'abord, la droite n'a pas fait le choix exclusif de l'allongement de la durée de cotisation lors des réformes précédentes. Ainsi le montant des pensions a bien été diminué depuis 1993, notamment du fait du calcul des pensions sur les 25 meilleures années et non plus sur les 10 meilleures, et de l'indexation des pensions sur l'indice des prix à la consommation et non plus sur l'évolution des salaires. Surtout, il n'existe pas de choix net entre allongement de la durée de cotisation et baisse du montant des pensions. En effet, une augmentation de la durée de cotisation entraîne automatiquement une baisse du niveau des pensions. Alors que l'âge moyen de départ à la retraite se maintient en France à environ 58 ans et la durée de la carrière d'un salarié du privé à 37 ans, l'augmentation de la durée de cotisation empêche de nombreux salariés de profiter d'une retraite à taux plein.

En dehors de cet effet pervers, l'augmentation de la durée de cotisation est en elle-même contestable. Celle-ci est aujourd'hui présentée comme inéluctable face à un allongement de la durée de vie. Certes, cet allongement implique de verser aux retraités des pensions pendant une durée plus longue. Cependant, ce phénomène est en partie compensé par l'augmentation du PIB et l'augmentation de la productivité du travail. Surtout, un tel choix politique soulève des enjeux



bien trop importants pour ne pas susciter la discussion. L'allongement de la durée de cotisation et le recul inévitable de l'âge de la retraite qui en résulterait nécessitent un débat plus large sur la place du travail dans notre société. Alors que les Verts ont largement défendu cette approche, le PS est nettement moins à l'aise. Ces hésitations sont d'autant moins compréhensibles que la place du travail au sein de la société a longtemps été au cœur des réflexions du Parti. Il y a encore dix ans, la réforme des 35 heures avait permis de placer ce sujet au centre du débat public.

Mais en dehors de la philosophie des réformes menées par la droite, leur efficacité peut également être remise en question. Il apparaît en effet aujourd'hui que les réformes du système de retraites entreprises depuis 1993 n'ont eu qu'un impact extrêmement limité sur la pérennité du régime. En effet, ces évolutions n'ont pas empêché l'aggravation des déficits. La seule conséquence forte qu'aient eu ces réformes (on peut maintenant avoir un certain recul sur la réforme de 1993), c'est la baisse du niveau des pensions des personnes âgées. Outre la problématique sociale que crée ce phénomène, il nuit aussi à l'efficacité économique de ces réformes. La diminution des revenus des personnes âgées entraînera naturellement une baisse de leur consommation, ce qui aura un impact défavorable sur la croissance économique.

Est-ce à dire qu'il ne faut rien faire pour sauvegarder le régime des retraites ? Des solutions sont évidemment à trouver. Pourtant, depuis 2003, la gauche et le Parti socialiste en particulier, peinent à être audibles sur la question et ne parviennent pas à se montrer crédibles en émettant des propositions. Les hésitations de Martine Aubry sur le sujet en offrent l'illustration. Pourtant des alternatives existent.

En premier lieu, il apparaît indispensable de lier la problématique des retraites à celle des salaires. En effet, inspiré en cela du système dit « bismarckien », le système français de sécurité sociale est fondé sur le principe de l'assurance sociale. Malgré une fiscalisation progressive de son financement opérée depuis plusieurs décennies, il reste encore largement financé par les cotisations sociales, c'est-à-dire par les salaires. Poser la question du financement de l'assurance vieillesse, c'est aussi poser la question du niveau des salaires. Or, la part de ceux-ci dans le produit intérieur brut (PIB) n'a cessé de diminuer ; elle a baissé de 10% en trente ans ; et la politique sociale menée depuis 2002 ne contribue pas à inverser cette tendance. Au contraire, la politique de l'emploi favorise essentiellement aujourd'hui la création d'emplois peu qualifiés (travail à domicile, contrats aidés...). Des dispositifs tels que le RSA encouragent également le maintien de faibles salaires.

Toutefois, la pyramide des âges, la diminution de la part des salaires dans le PIB nécessitent incontestablement le recours à d'autres formes de prélèvements que les cotisations sociales. Il faut cependant s'opposer à l'augmentation du financement de l'assurance vieillesse et de la sécurité sociale par la taxation indirecte, à laquelle a beaucoup eu recours le gouvernement : hausse des franchises médicales, projet de TVA sociale... A ces solutions, il faut préférer le financement par l'impôt progressif. Du côté des employeurs, les cotisations patronales sur les salaires pénalisent les entreprises recourant à une main d'œuvre nombreuse, notamment dans l'industrie. Dès lors, il serait peut-être intéressant de substituer à ces cotisations un prélèvement sur la valeur ajoutée. Il existe déjà une contribution sociale de solidarité sur les sociétés qu'il serait possible d'améliorer et de renforcer.

Le débat sur la réforme des retraites ne doit donc pas se résumer à la question de l'âge légal de départ à la retraite. Il doit au contraire s'élargir à la place que notre société accorde au travail. Des solutions existent pour pérenniser le système des retraites par répartition, mais son maintien relève d'un choix politique. Il est du devoir du Parti socialiste d'éclairer les Français sur les enjeux de ce débat et de proposer, face à la droite, des alternatives claires.

Antoine Kempf
Section Jaurès ENS



Allons voir si la Rose

ont participé à ce numéro les sections universitaires du PS : Jaurès ENS-Ulm, Jean Zay Sciences Po, Sciences Po Grenoble-Universités, GSE Enseignement Supérieur Recherche et Innovation du Plateau de Saclay, Section Paris 5^e

auteurs :

Michel Bessière, François Bugeon, Nabil Janah, Antoine Kempf, Lucie Malbos, Jérôme Meyer, Romain Pigenel, Pierre-Ange Savelli, François Touchard

coordination et maquette :

Lucie Malbos, Jérôme Meyer, François Touchard

site internet :

<http://www.ps-universites.fr>
contacts journal :
contact@ps-universites.fr

contacts secrétaires de section :
Jaurès-ENS / Jérôme Meyer :
contact@ps-ens.org
www.ps-ens.org

Jean Zay Sciences Po /
Etienne Longueville :
etienne.longueville@sciences-po.org
www.ps-sciences-po.com

Sciences Po Grenoble Universités /
Gilles Johnson :
socialistes-scpgrenoble@hotmail.fr
www.psscpgrenoble.wordpress.com

GSE Enseignement Supérieur Recherche et Innovation du Plateau de Saclay /
Michel Bessière :
gserecherche@yahoo.fr

Les propos tenus dans le présent numéro n'engagent que leurs auteurs. Ni le Parti Socialiste, ni les sections universitaires du Parti Socialiste ne pourront être tenus pour responsables.